

SÉANCE SPÉCIALE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, TENUE PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE, LE 6 AVRIL 2021.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Secrétaire d'assemblée – nomination
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Service des finances – embauche – stagiaire
5. Services des travaux publics – hortultrice – embauche – personnel remplaçant
6. Service des loisirs et des saines habitudes de vie – secrétaire-réceptionniste – embauche – personnel remplaçant
7. Avis de motion et dépôt et adoption du projet – règlement numéro 1286-2021 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 363-1991, tel qu'amendé, afin d'intégrer une nouvelle orientation de développement pour la rue Gauthier nord, le boulevard Antonio-Barrette et le secteur au nord de l'avenue des Tournesols
8. Rénovation des salles de bain au presbytère – mandat
9. Nettoyage des rues – mandat
10. Remboursement – entente préliminaire sur les travaux municipaux – projet Les Berges des Prairies
11. Levée de la séance

Sont présents à cette visioconférence :

madame Suzanne Dauphin, mairesse
madame Marie-Christine Laroche, conseillère, quartier Sainte-Julie
monsieur Serge Landreville, conseiller, quartier Riverain
madame Mylène Allary, conseillère, quartier Bocage
monsieur Jean-Guy Forget, conseiller, quartier Vivaldi
monsieur Régis Soucy, conseiller, quartier Notre-Dame
madame Nicole Chevalier, conseillère, quartier Chaloupe

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à cette séance, par voie de visioconférence, madame Marie-Andrée Breault, monsieur Carol Henri et madame Nancy Bellerose, respectivement directrice générale, directeur général adjoint et secrétaire administrative.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Suzanne Dauphin ouvre la séance à 17 h 00.

2. Secrétaire d'assemblée – nomination

178-04-2021

En l'absence de madame Audrey Chevrette, directrice des affaires juridiques et greffière, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE madame Nancy Bellerose, secrétaire administrative, soit nommée à titre de secrétaire d'assemblée pour la présente séance spéciale.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

179-04-2021

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance spéciale tel que présenté.

4. Service des finances – embauche – stagiaire

180-04-2021

ATTENDU le besoin d'assistance au Service des finances au niveau de la comptabilité, de la taxation, de la paie et de la perception;

ATTENDU la demande de stage pratique de madame Claudia Bérubé auprès du Service des finances;

ATTENDU la recommandation datée du 29 mars 2021 de madame Nicole Perreault, directrice du service des finances et trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

De procéder à l'embauche de madame Claudia Bérubé à titre d'étudiante stagiaire au Service des finances, dans le cadre d'une convention de stage pratique d'une durée de 140 heures, au salaire fixé au poste non syndiqué d'étudiant/étudiante en loisirs par la résolution numéro 078-02-2021 et ce, à compter du 3 mai 2021.

5. Services des travaux publics – horticultrice – embauche – personnel remplaçant

181-04-2021

ATTENDU QU'un congé sans solde a été octroyé à monsieur Jean-Claude Côté, horticulteur au Service des travaux publics, et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement temporaire;

ATTENDU QUE suite à l'affichage interne, madame Josée Constant, journalière manœuvre, a démontré son intérêt à effectuer le remplacement;

ATTENDU la recommandation datée du 29 mars 2021 de monsieur Benoît Marsolais, directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

De procéder à l'embauche de madame Josée Constant en remplacement temporaire de Jean-Claude Côté au poste d'horticultrice au Service des travaux publics, au salaire fixé à l'échelon 5 de l'échelle « horticulteur » de la convention collective en vigueur et ce, à compter approximativement du 12 avril 2021.

6. Service des loisirs et des saines habitudes de vie – secrétaire-réceptionniste – embauche – personnel remplaçant

182-04-2021

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au remplacement temporaire de la secrétaire-réceptionniste au Service des loisirs et des saines habitudes de vie à compter du 6 avril 2021;

ATTENDU la recommandation datée du 26 mars 2021 de madame Amélie Arbour, coordonnatrice du Service des loisirs et des saines habitudes de vie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

De ratifier l'embauche de madame Diane Beauclair à titre de personne salariée remplaçante au poste de secrétaire-réceptionniste au Service des loisirs et des saines habitudes de vie, au salaire fixé à l'échelon 1 de l'échelle « secrétaire-réceptionniste » de la convention collective en vigueur, et ce, à compter du 29 mars 2021, afin de permettre une période de formation.

7. Avis de motion – règlement numéro 1286-2021 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 363-1991, tel qu'amendé, afin d'intégrer une nouvelle orientation de développement pour la rue Gauthier nord, le boulevard Antonio-Barrette et le secteur au nord de l'avenue des Tournesols

183-04-2021

Madame Nicole Chevalier donne l'avis de motion suivant :

Prenez avis qu'à une séance subséquente, il sera déposé pour adoption le projet de règlement 1286-2021 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 363-1991, tel qu'amendé, afin d'intégrer une nouvelle orientation de développement pour la rue Gauthier nord, le boulevard Antonio-Barrette et le secteur au nord de l'avenue des Tournesols.

Dépôt et adoption du projet – règlement numéro 1286-2021 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 363-1991, tel qu'amendé, afin d'intégrer une nouvelle orientation de développement pour la rue Gauthier nord, le boulevard Antonio-Barrette et le secteur au nord de l'avenue des Tournesols

184-04-2021

IL est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par monsieur Régis Soucy et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

De déposer et d'adopter le projet de règlement numéro 1286-2021 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 363-1991, tel qu'amendé, afin d'intégrer une nouvelle orientation de développement pour la rue Gauthier nord, le boulevard Antonio-Barrette et le secteur au nord de l'avenue des Tournesols.

185-04-2021

8. Rénovation des salles de bain au presbytère – mandat

ATTENDU QUE la Ville de Notre-Dame-des-Prairies doit procéder à la rénovation des deux salles de bain au presbytère;

ATTENDU la recommandation datée du 28 mars 2021 de monsieur Mathieu Lagacé, directeur du Service de la culture et des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

DE mandater Construction Patrice Lefrançois inc. pour procéder à la rénovation des deux salles de bains au presbytère, le tout selon l'offre de services prévoyant des coûts au montant de 21 681,02 \$, taxes en sus;

D'autoriser monsieur Mathieu Lagacé, directeur du Service de la culture et des loisirs, à signer, pour et au nom de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, ladite offre de services;

QUE la dépense découlant de la présente résolution soit financée à même la réserve financière aux fins d'immobilisations et de financement de projets en matière de loisirs ou de développement culturel.

186-04-2021

9. Nettoyage des rues – mandat

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au nettoyage des rues de la Ville;

ATTENDU la recommandation datée du 29 mars 2021 de monsieur Benoît Marsolais, directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Nicole Chevalier et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

DE mandater l'entreprise Routenet pour procéder au nettoyage des rues de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, le tout selon l'offre de services détaillée et datée du 24 février 2021.

187-04-2021

10. Remboursement – entente préliminaire sur les travaux municipaux – projet Les Berges des Prairies

ATTENDU QUE l'entreprise Les Berges des Prairies inc. a signé avec la Ville de Notre-Dame-des-Prairies une entente préalable de travaux visant à préparer l'aménagement du site du projet des Berges des Prairies se réalisant dans la zone VILL-104 qui sera modifié par le projet de règlement 1271-2020;

ATTENDU QUE l'entente prévoyait qu'un dépôt de 10 000 \$ soit prélevé afin de servir de garantie, le temps que puisse être complétée l'entente finale sur les travaux municipaux qui autoriserait officiellement la conception de la rue et des infrastructures attenantes;

ATTENDU QUE la signature de l'entente est actuellement en progression et qu'il y a lieu de croire que l'entreprise Les Berges des Prairies inc. et la Ville de Notre-Dame-des-Prairies en viendront rapidement à une entente sur les travaux municipaux permettant de couvrir la balance des infrastructures;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l'inspection des travaux et que ceux-ci ont été réalisés conformément à l'entente signée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par monsieur Régis Soucy et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'autoriser le remboursement du dépôt au montant de 10 000 \$ prélevé dans le cadre de l'entente préalable pour la préparation de l'emprise de rue du développement domiciliaire des lots 5 491 384 à 5 491 387, 5 828 071 et 5 828 072 du Cadastre du Québec.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

188-04-2021

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE l'ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée à 17 h 07.

Nancy Bellerose
Secrétaire administrative

Suzanne Dauphin
Mairesse